

**PROCES VERBAL**  
**ASSEMBLEE GENERALE DU 09 OCTOBRE 2012**

Etaient présents :

- Madame Sophie COURTET
- Madame Corinne BELLOCQ
- Madame Nathalie BODRATI
- Monsieur Cyril LOUVEAU
- Monsieur Claude-Alain BOTTON
- Monsieur Laurent BELLOC
- Madame Christel LOUVEAU
- Madame Solène FERRY
- Madame Hélène CARLES
- Monsieur Jean-Jacques NAVARO
- Monsieur Willy GRANDJEAN
- Madame Patricia GRANDJEAN
- Monsieur Cédric DIEZ
- Madame Bénédicte SOULEZ
- Madame Guylaine LEBON
- Madame SOUBIS

Etaient excusés :

- Madame Hakima HADDAD

Avaient donné pouvoirs :

- Madame CASTAGNET
- Madame Elodie FURET
- Madame Carol PREVOT
- Madame Marguerite MACHADO
- Madame Laurence LACOMA

La liste d'émargement a été signée et est demeurée jointe et annexée

Le Conseil d'administration s'est réuni à 19h00 à l'Ecole Saint Vincent pour discuter de l'ordre du jour suivant :

- Présentation de l'association
- Bilan de l'année scolaire 2011/2012
- Les projets pour l'année scolaire 2012/2013
- Election des membres du bureau
- Questions diverses

Après un tour de table pour permettre à tout le monde se présenter, le Président démissionnaire (Mr BOTTON), présente aux parents l'association des parents d'élèves (APEL) et son fonctionnement.

**I- Bilan de l'année scolaire 2011/2012 :**

Nous re prenons brièvement l'ensemble des activités organisées au cours de l'année scolaire 2011/2012 et notamment, savoir :

- le marché de Noël,
- la peinture de l'oratoire,
- le loto,
- le nettoyage des haies en novembre 2011 et avril 2012
- la fête du partage et le vide-grenier,

- la soirée espagnole,
- la kermesse,
- et le potager

Ce rappel d'activités permet d'échanger entre nous le ressenti et les choses qu'il convient d'améliorer pour les prochaines fois.

Nous rappelons également que la structure installée dans la cour des maternelles est en cours d'installation. Cette structure a été financée pour partie par un don de l'APEL AQUITAINE (4.000,00€) et pour l'autre partie par l'APEL SAINT VINCENT.

La mairie de LA TESTE DE BUCH prend en charge le scellement au sol et passera vérifier la conformité de l'installation. L'entretien sera effectué par l'Ecole SAINT VINCENT et la mairie de LA TESTE DE BUCH fera une inspection pour la sécurité une fois par an.

Des tables en bois on également été installées dans la cour des primaires.

## **II- Projets pour l'année scolaire 2012/2013 :**

Nous présentons quelques projets pour l'année scolaire 2012/2013, à savoir :

- un loto le 08/01/2013 ( la salle Pierre Cravey est réservée), mais s'agissant d'un mardi soir, cette manifestation n'aura pas grand succès. Il convient donc d'annuler la réservation de la salle et trouver un autre lieu. Il conviendra également de trouver des lots plus conséquents (voyage par exemple) pour attirer plus de monde.
- Le marché de Noël le 15 décembre prochain
- Le nettoyage des haies (hiver + printemps).
- La journée du partage et le lâcher de ballons le 06 avril 2013
- Repeindre la cantine et le préau
- Organiser un concert ?
- Organiser une chasse aux œufs ?

## **III- Présentation et approbation des comptes :**

A la suite de cet exposé, le Trésorier, Monsieur BELLOC présente les comptes.

A la date de cette assemblée générale, nous avons un compte créditeur d'environ 2.000 euros. (cf comptes ci-annexés)

Nous reprenons l'ensemble des postes et des différentes activités.

La plus grande recette provient de la kermesse (environ 2.000 euros).

La structure gonflable a été très appréciée et le coût de location modéré (environ 150 euros). Il conviendra de renouveler cette location.

Le DJ (environ 150 euros) a été d'une grande aide et sa prestation a été remarquée et appréciée par tous. Il conviendra donc de le faire travailler à nouveau pour la kermesse de juin 2013.

La vente de barbe à papa a également eu un grand succès. A renouveler !

La soirée espagnole n'a pas eu un grand succès (recettes : 423 euros), il conviendra donc de revoir cette idée en changeant peut être le thème et l'organisation. Il est question d'organiser une soirée marocaine avec un plat unique : un couscous ou une soirée tahitienne (la maîtresse de CP est originaire de Tahiti) avec des danses par exemple.

Outre le don de l'APEL AQUITAINE d'un montant de 4.000 euros, il est rappelé le financement pour partie de la structure installée dans la cour des maternelles.

L'association a également bénéficié d'un don de parents qui a aidé au financement des tables en bois installées dans la cour des primaires.

S'agissant de l'accès aux comptes bancaires, le Président démissionnaire demande au Trésorier de changer le code d'accès aux comptes par internet dès l'élection du nouveau bureau.

Après avoir exposé tout cela, il est proposé de passer au vote. Il est donc proposé à l'assistance de voter à mains levées ou par bulletins secrets.

L'assemblée souhaite un vote à mains levées.

**Les comptes sont donc approuvés à l'unanimité.**

### **III- Election des membres du bureau :**

Monsieur Claude-Alain BOTTON, président, Madame Corinne BELLOCQ (Vice-Présidente) et Madame Sophie COURTET (secrétaire) sont démissionnaires.

Des candidats se proposent et, après discussion, le bureau est composé de :

- Madame Patricia GRANDJEAN, Présidente,
- Monsieur Laurent BELLOC, Trésorier,
- Madame Nathalie BODRATI, vice-Trésorière
- Madame Christel LOUVEAU, Secrétaire
- Madame Solène FERRY, vice-Secrétaire

Les membres actifs :

- Monsieur Cédric DIEZ
- Madame Sophie COURTET
- Monsieur Jean-Jacques NAVARO
- Madame Hélène CARLES
- Madame Guylaine LEBON
- Monsieur Cyril LOUVEAU
- Madame Corinne BELLOCQ

Après avoir exposé tout cela, il est proposé de passer au vote. Il est donc proposé à l'assistance de voter à mains levées ou par bulletins secrets.

L'assemblée souhaite un vote à mains levées.

**Le bureau est approuvé à l'unanimité.**

### **IV- Questions diverses :**

- Réunions à fixer de préférence le mardi soir à partir de 19h00.
- Une copie du présent procès-verbal sera transmise à, savoir :
  - A l'APEL GIRONDE
  - A LA CAISSE D'EPARGNE

Après un tour de table, pas de remarques particulières mais beaucoup de remerciements et d'encouragements adressés aux membres du bureau et à l'ensemble des membres actifs.

Plus personne ne demandant la parole.

La séance est levée à 20h45.

La Présidente

La Secrétaire